

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA SERA TENUE LE **MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018** AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC À COMPTER DE 19 H 00.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

Présences et constatation du quorum

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 28 novembre 2018 et de la séance extraordinaire du 12 décembre 2018
3. Période de questions
4. Aménagement du territoire :
 - 4.1 Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé pour le règlement adopté par la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby :
 - 4.1.1 Règlement no. 387-2018 modifiant le règlement de zonage no. 372-2017 de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby
 - 4.2 Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé pour le règlement adopté par la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton :
 - 4.2.1 Règlement n° 580-2018 amendant le règlement de zonage n° 560-2017 visant à apporter des modifications aux limites et aux usages autorisés de la zone RE-5, à interdire l'agrandissement d'un usage dérogatoire protégé par droits acquis à l'extérieur d'un bâtiment, de préciser certaines terminologies et d'interdire à l'ensemble du territoire les installations de transfert de matières résiduelles
 - 4.3 Avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé pour les règlements adoptés par la Ville de Granby :
 - 4.3.1 Règlement (avec modifications) numéro 0809-2018 modifiant le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin de clarifier certaines aires à vocation urbaine, d'agrandir l'aire commerciale de moyenne densité « COMm » à même une partie de l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » dans le secteur au coin des rues Paré et Boivin, d'agrandir l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » à même l'aire commerciale de moyenne densité « COMm » dans le secteur au sud de la rue Simonds Sud et à l'est de la rue Saint-Charles Sud, d'agrandir l'aire commerciale de moyenne densité « COMm » et l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » à même une partie de l'aire agricole limitée « AL » dans le secteur au coin des rues Simonds Sud et Denison Ouest et d'agrandir l'aire résidentielle de très faible densité « Rtf » à même une partie de l'aire commerciale de faible densité « COMf » dans le secteur de la rue Rainville, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP23-2018
 - 4.3.2 Règlement (avec modifications) numéro 0810-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'ajuster les limites d'un milieu humide situé dans le secteur à l'extrémité de la rue des Oliviers près de la rue des Noyers, de retirer une partie d'un cours d'eau situé dans le secteur de l'impasse de la Roche, d'ajouter un milieu humide situé dans le secteur du boulevard Industriel, de retirer un cours d'eau situé dans le secteur de la rue du

Luxembourg, d'ajuster les limites d'un milieu humide situé dans le secteur de la rue Clément et de retirer une partie d'un cours d'eau situé dans le secteur de la rue Deslauriers, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP24-2018

- 4.3.3 Règlement de concordance numéro 0811-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'ajuster les limites du périmètre d'urbanisation dans le secteur de la rue Simonds Sud entre les rues Denison Ouest et Le Corbusier, d'agrandir les zones JI03R et JI08C à même une partie de la zone KI01A, d'agrandir la zone JJ02R à même une partie de la zone JJ03R et d'agrandir la zone EG01R à même une partie de la zone EG06C, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP25-2018
- 4.3.4 Règlement numéro 0812-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de permettre les enseignes sur terrain dans les zones à prédominance résidentielle pour les CPE, de remplacer la classe d'usages « Imar » par la classe d'usages « Ican », d'agrandir la zone IM13P à même une partie des zones IL03R, IL08R, IM09R et IM10R, d'agrandir la zone IL03R à même une partie de la zone IL08R et d'agrandir la zone IM09R à même une partie des zones IM10R et IM13P, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP22-2018 et SP22-2018
- 4.3.5 Règlement numéro 0825-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'autoriser la vente au détail du cannabis et de produits dérivés dans les zones commerciales FI01C, FI10C, FI14C et FJ04C, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP26-2018 et SP26-2018
- 4.3.6 Règlement numéro 0826-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de préciser que les murales sont assujetties au règlement sur les PIIA, de préciser les normes relatives aux traverses et d'autoriser les stationnements comme usage principal dans la zone EK07C (secteur de la rue Reynolds entre la rue Monty et le boulevard David-Bouchard), initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP27-2018 et SP27-2018
- 4.4 Avis sur les modifications au schéma d'aménagement et de développement d'une MRC limitrophe :
 - 4.4.1 Projet de règlement numéro 19-18 modifiant le schéma d'aménagement révisé (adopté par le règlement numéro 8-98) de la MRC de Memphrémagog
- 4.5 Demandes adressées à la CPTAQ depuis la dernière séance :
 - 4.5.1 Demande de 2973-3003 Québec inc. (Club de Golf Le Rocher) – Roxton Pond
 - 4.5.2 Demande de M. Pierre Préfontaine – Ville de Granby
- 4.6 Nominations de membres du Comité consultatif agricole
- 4.7 Nomination du président du Comité consultatif agricole pour 2019
- 4.8 Règlement numéro 2018-316 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel que modifié, afin de préciser les limites des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles et d'intégrer un cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans ces zones de contraintes
 - 4.8.1 Dépôt du rapport de consultation
 - 4.8.2 Adoption
- 5. Gestion des matières résiduelles :
 - 5.1 Contrat numéro 2016/005 – Collecte, transport et traitement des matières organiques – Changement du lieu de traitement

- 5.2 Contrat numéro 2017/004 – Fabrication et livraison de bacs roulants 360 litres pour matières recyclables – Renouvellement
- 5.3 Adjudication du contrat numéro 2018/013 – Fabrication et livraison de conteneurs pour ordures et matières recyclables
- 5.4 Service de collecte des plastiques agricoles – Poursuite du service
- 5.5 Augmentation temporaire de la réserve de roulement de conteneurs
- 5.6 COGEMRHY – Fin de mandat des administrateurs de la société civile et remerciements
- 6. Consultation de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs pour son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022
- 7. Approbation d'embauche au poste de directeur au Service de la planification et de la gestion du territoire
- 8. Affaires financières :
 - 8.1 Approbation et ratification d'achats
 - 8.2 Approbation des comptes
 - 8.3 Dépôt du rapport mensuel au conseil requis suivant les règlements numéros 2017-302 et 2017-303 ainsi que sous l'article 25 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*
 - 8.4 Renflouement du surplus non affecté à l'ensemble – Réserve de roulement de conteneurs
 - 8.5 Adjudication du contrat d'assurances générales pour 2019
 - 8.6 Autorisation de signature – Protocole d'entente concernant la location d'un immeuble à Saint-Alphonse-de-Granby à Entreprises Richard Viens inc.
 - 8.7 Autorisation de signature – Protocole d'entente concernant la location d'un immeuble à Saint-Alphonse-de-Granby à Mme Agathe Choinière
 - 8.8 Octroi d'une aide financière à la Chambre de commerce Haute-Yamaska et région pour le Gala des Prix Distinction 2019
 - 8.9 Adhésion à divers organismes et nomination de représentants pour 2019 :
 - 8.9.1 Association cycliste Drummond-Foster (A.C.D.F.) inc.
 - 8.9.2 Chambre de commerce Haute-Yamaska et région
 - 8.9.3 Conseil montérégien de la culture et des communications (Culture Montérégie)
 - 8.9.4 Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
 - 8.9.5 Fédération des municipalités du Québec (FQM)
 - 8.9.6 Organisme de bassin versant de la Yamaska
 - 8.9.7 Québec municipal
 - 8.9.8 Réseau d'information municipale (Jaguar média) (1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020)
 - 8.9.9 Réseau québécois de Villes et Villages en santé
 - 8.9.10 Table de concertation des préfets de la Montérégie
 - 8.9.11 Table d'harmonisation du Parc national de la Yamaska
 - 8.9.12 Union des municipalités du Québec (UMQ) et Carrefour du capital humain
 - 8.9.13 Association des directeurs généraux des MRC du Québec
 - 8.9.14 Corporation des officiers municipaux agréés du Québec
 - 8.9.15 Association des évaluateurs municipaux du Québec
 - 8.9.16 Association des aménagistes régionaux du Québec
 - 8.9.17 Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles

8.9.18 Association de la géomatique municipale du Québec

8.9.19 Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec

8.9.20 Association des communicateurs municipaux du Québec

9. Développement local et régional :

9.1 Fonds local d'investissement – Radiation de la créance rattachée au contrat de prêt FLI-073 dans le dossier numéro 15-031

9.2 Demande d'aide financière au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du volet 2 du programme « Territoires : Priorités bioalimentaires »

9.3 Octroi d'une aide financière pour la phase 2 de la démarche de Vision attractivité Cantons-de-l'Est/Estrie

9.4 Appui auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de projets dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions

10. Période de questions

11. Clôture de la séance